



VIVONS POUILLY ENSEMBLE  
L'INTÉGRALE n° 2



*JOYEUX NOËL*  
*et*  
*BONNE ANNÉE 2016*

## SOMMAIRE

<b>RÉTROSPECTIVE</b>	<b>3 - 7</b>
<b>VIE SCOLAIRE</b>	<b>8 - 11</b>
<b>PÉRISCOLAIRE</b>	<b>12 - 12</b>
<b>SIVOM</b>	<b>12 - 12</b>
<b>VIE ASSOCIATIVE</b>	<b>13 - 21</b>
<b>PROJETS 2016</b>	<b>22 - 23</b>
<b>INFOS</b>	<b>24 - 26</b>
<b>ÉTAT-CIVIL</b>	<b>27</b>

## CONTACT

## Mairie de Pouilly

11 rue du Limousin  
57420 Pouilly

Tél. 03 87 52 54 22

Fax. 03 87 52 54 27

Email :

mairie.pouilly070@orange.fr

## HORAIRES D'OUVERTURE

**Lundi : 9h à 12h**

**Mardi : 9h à 12h - 15h à 18h**

**Mercredi : 9h à 12h - 15h à 18h**

**Judi : 9h à 12h - 15h à 18h**

**Vendredi : 9h à 12h**

**Permanence Maire et Adjointes  
sur RDV**

**Site Internet :**

**www.pouillymoselle.fr**

La mairie sera fermée durant la  
période des fêtes:

**du 21 décembre 2015  
au 3 janvier 2016.**

Une permanence se tiendra  
**le 31 décembre de 10h à 12h**  
pour les dernières inscriptions sur  
les listes électorales.



## Garder la tête haute

Des événements tragiques ont ouvert et fermé les guillemets de cette année 2015. Nous sommes encore abasourdis par les actes terroristes traumatisants et barbares auxquels la France a dû faire face. Ces moments ébranlent nos vies, sèment le doute et nous fragilisent mais ils renforcent aussi nos convictions et nos valeurs. L'élan de solidarité à travers le monde dont nous avons été témoins vient adoucir nos peurs et notre incompréhension. Ils nous rappellent à l'essentiel, à la nécessité de préserver tout ce qui façonne notre humanité : notre liberté, tout ce qui nous différencie mais aussi tout ce qui nous rassemble, notre quotidien, nos amis, nos familles, nos enfants.

C'est pour toutes ces valeurs que nous tous devons garder la tête haute et sur ces bases fondamentales que nous, élus, devons accomplir notre mission, avec simplicité, authenticité et respect.

Nos choix ne sont pas toujours faciles à arrêter, nos décisions pas toujours évidentes à prendre car ils nous engagent mais c'est ce qui rend notre mission passionnante.

Pouilly doit continuer à se mobiliser, à agir avec volonté malgré un environnement politique en pleine mutation (nouveaux cantons, nouvelles régions, nouvelles intercommunalités, transferts de compétences). Nous avons et aurons besoin de vous, de vos questions, de vos suggestions pour poursuivre notre action et honorer nos engagements. Nous restons convaincus qu'il est indispensable de continuer à cultiver, à conjuguer jour après jour les rencontres, l'écoute, la confiance pour appréhender le présent et préparer le futur.

**Bienvenue dans ce numéro 2 de l'Intégrale « Vivons POUILLY Ensemble »**

**Regardons ensemble l'année 2015 à travers les décisions du conseil, tous les aménagements promis et réalisés, toutes les actions menées.**

**Apprécions l'engagement de chaque acteur de la vie de notre commune.**

**Tournons-nous vers 2016 avec enthousiasme et volonté et mesurerons tout ce qui reste à faire.**

Merci pour votre soutien et vos encouragements, merci des échanges que nous pouvons avoir avec vous sur des sujets très divers, merci de l'intérêt que vous manifestez, merci pour votre confiance.

Prenez grand soin de vous, Profitez pleinement des fêtes de fin d'année avec ceux et celles qui sont importants dans votre vie, dans votre cœur.

Marilyne WEBERT, Maire



## À tous les Pouillerots

Le Maire, les Adjointes et les conseillers  
vous invitent

A la cérémonie des vœux  
de la commune de Pouilly

**Vendredi 8 janvier 2016 à 18h**

En extérieur si le temps le permet !  
Autour d'un vin chaud...

## JANVIER

### ○ 07 JANVIER - Le Conseil a délibéré :

Ordre du jour :

- Conventions de Rétrocession : autorisation de signature.
- Hygiène et sécurité évaluation des risques professionnels et création du document unique.
- Régime indemnitaire : IAT (Indemnité d'Administration et de Technicité).
- Baux de chasse : agrément des candidatures.
- Modification de la commission finances : changement de vice-présidence.
- Modification du règlement intérieur du conseil municipal.
- Plan d'épandage des cendres de la chaudière biomasse de l'UEM.

### ○ 28 JANVIER - Le Conseil a délibéré :

Ordre du jour :

- Avis de la commune de POUILLY pour la réimmatriculation de l'école Marc Chagall.
- Baux de chasse : adjudication infructueuse.
- Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charge (CLECT).
- Résiliation du bail 11 rue du limousin.



### ○ Cérémonie des Vœux.

### ○ Première adjudication du lot de chasse.

### ○ Conseil syndical (SIVOM Pouilly-Fleury).

### ○ Première Rencontre avec les responsables du projet Micro-crèche.

### ○ 31 janvier : Consultation gare de Vandières.

## FEVRIER

### ○ Conseil d'école à l'école élémentaire.

### ○ Rencontre avec Gilles SOULIER et Evelyne ALBRECH candidats aux élections départementales et réunion publique.

### ○ Premier contact pris pour le futur kiosque à baguettes avec Mme ETIENNE.

### ○ Rencontre avec HAGANIS dans le cadre du projet Chèvre Haie.

### ○ Etude de marché pour le modulaire de l'atelier technique.

### ○ Poursuite de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

## MARS

### ○ 25 mars - Le Conseil a délibéré :

Ordre du jour :

- Budget 2014.
- Vote des 3 taxes.
- Baux de chasse : candidatures et deuxième adjudication.
- Autorisation de signature : Convention de Metz Métropole pour la fourniture de sel de déneigement.
- Autorisation de signature : Convention Préfecture pour la dématérialisation des actes de légalité.
- Reprise d'une concession en état d'abandon.
- Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations.

### ○ Rencontre avec Jean FRANÇOIS et Bernadette LAPAQUE candidats aux élections départementales et réunion publique.

### ○ Rencontre avec Metz - service des eaux pluviales dans le cadre du projet Chèvre Haie.

### ○ Conseil d'école maternelle.

### ○ Conseil syndical (SIVOM Pouilly-Fleury).

### ○ Première réunion de quartier : Les ARBALETRIERS.

### ○ Présentation du Projet Chèvre Haie à Mr BOHL, Président de Metz Métropole et Mr HASSER, Président du SCOTAM.



.../...

## ...MARS

- Rencontre avec le responsable du service archéologique de la DRAC dans le cadre des sondages archéologiques à réaliser sur Chèvre haie I.
- Deuxième adjudication du lot de chasse.
- Conférence sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).
- Elections départementales (ex-cantonales)



## AVRIL

### ○ 1er AVRIL - Le Conseil a délibéré :

Ordre du jour :

- Budget primitif 2015.
  - Suppression de régie.
  - Tarifs de location : occupation du domaine public lors de la fête patronale.
  - Délégation spéciale pour la gestion des salles communales.
  - Baux de chasse : attribution du lot de chasse.
  - SDAGE et PGRI : avis de l'assemblée délibérante.
  - Subventions à des enfants de la commune.
- Réunion de quartier : Les Chardonnerets.
  - Bourse aux plantes.
  - Goûter pour les Aînés.



## MAI

### ○ 27 MAI - Le Conseil a délibéré :

Ordre du jour :

- Acquisition de parcelles pour l'euro symbolique.
  - A31 et A31 Bis.
  - Recrutement d'un agent contractuel saisonnier.
  - Subvention à des enfants de la commune : précision.
  - Décision modificative du BP 2015.
  - Baux de chasse : estimateur de gibier rouge.
  - Annulation DCM 85 : reprise d'une concession en état d'abandon.
- Participation de POUILLY à La Messine.
  - Poursuite de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
  - Elaboration du Plan de Déplacement Urbain (PDU) avec Metz Métropole : réunion du secteur sud.
  - Rencontre avec l'agence MATEC dans le cadre de la valorisation du patrimoine communal.
  - Rencontre avec différentes entreprises dans le cadre de l'aménagement d'aires de jeux.
  - Réunion de quartier : Le Colombier
  - Installation de cendriers muraux à l'extérieur de la salle de la mairie et de la salle des sports.



## JUIN

- Jury criminel à Peltre : désignation des jurés par tirage au sort.
- Inauguration de l'extension du centre du permis de conduire à POUILLY.
- Réunion de quartier : Le Limousin.
- Poursuite de l'élaboration du PLU : phase du Plan Aménagement et de Développement Durable (PADD).
- Fête de la musique.
- Conseil d'école élémentaire.
- Conseil syndical (SIVOM Pouilly-Fleury) : élections du nouveau bureau. Marilyne WEBERT est élue Présidente, Kalil NABE et Blandine SUTTER sont élus Vice-Présidents.
- Nouvelle rencontre dans le cadre de l'ouverture de la micro-crèche.
- Kermesse scolaire.
- Fête des voisins au Pré Marcohé.
- Rencontre avec Mr SIKORA dans le cadre du projet de réaménagement de la ferme face à l'église.
- Conseil d'école maternelle.
- Installation des jardinières réalisées par les ouvriers techniques, jardinières destinées à limiter le stationnement gênant sur RD913 et qui prouvent aujourd'hui leur efficacité : plus de visibilité, plus de sécurité pour les piétons...  
Une signalisation (panneau parking) a été mise en place pour rappeler aux



## JUILLET

### ○ 01 JUILLET - Le Conseil a délibéré :

Ordre du jour :

- PUP avenant n°2 : autorisation de signature.
- Désignation d'un nouveau délégué au SIVOM Pouilly-Fleury et approbation des statuts.
- Droits d'occupation du domaine public : tarif applicables au 1er juillet 2015.
- Décision modificative n°2 du BP 2015.
- Présentation du PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

- Réunion Chèvre-Haie : mise au point de la phase enquête publique dans le cadre du permis d'aménager.
- Hébergement d'un groupe breton en route vers l'Alsace, à la salle des sports pour une nuit.
- Réunion de quartier : Rue Nationale.
- Conseil syndical (SIVOM Pouilly-Fleury).
- La DIR Est a engagé des travaux de confortement des abords de la N431 et ainsi réaménagé le chemin reliant Pouilly à Marly.
- Fête des voisins aux Arbalétriers.
- Fête du 14 Juillet.



- Implantation du kiosque à baguettes.

## AOÛT

- Signature du Bail pour l'installation de la Micro-crèche.
- Début de l'enquête publique.
- Conseil syndical (SIVOM Pouilly-Fleury).
- Nouvelle rencontre avec Mr SIKORA pour le projet de réhabilitation de la ferme située en face de l'église..

## SEPTEMBRE

- Inauguration kiosque à baguettes.
- **23 SEPTEMBRE - Le Conseil a délibéré :**  
Ordre du jour :
  - Taxe communale sur la consommation finale d'électricité.
  - Décision modificative n°3 du BP 2015.
  - Régie de recettes : délégation au Maire.
  - Création d'une régie de recettes.
  - Repas des aînés 2015 : modification du tarif accompagnant.
  - SIAHS (Syndicat intercommunal Hydraulique de la Seille).
  - Mise en place du service civique.
  - Changement de destination des locaux de la mairie.
  - Ouverture d'une ligne de trésorerie.



- **30 SEPTEMBRE - Le Conseil a délibéré :**  
Ordre du jour :
  - Taxe communale sur la consommation finale d'électricité : nouvelle délibération.
  - Taxe foncière sur les propriétés bâties : suppression de l'exonération de deux ans des constructions nouvelles à usage d'habitation.
- Première permanence du commissaire enquêteur + 6 permanences assurées.
- Rencontre avec l'Agence MATEC dans le cadre de la prospective financière.
- Réunion de quartier : Pré Marcohé.
- réunion publique d'information CARSAT : atelier équilibre.
- Rencontre avec l'agence MATEC dans le cadre de l'aménagement des voiries et cœur du village.



## OCTOBRE

- Fête du village organisée en collaboration avec les associations du village.



- Fin de l'enquête publique
- Réunion de quartier : Thermes-Faisan-Mésanges-Prairie
- Début de l'installation de poubelles ruelle du Thym et rue du Petit Chemin. Remplacement de la porte de la morgue et réfection de la porte d'entrée du cimetière.



## ...OCTOBRE

- Rencontre avec les assistantes maternelles des villages de Pouilly et Fleury dans le cadre de l'ouverture prochaine de la micro-crèche CRECHENDO.
- 7ème Marathon METZ MIRABELLE 11 octobre. Après le centre-ville de Metz et le premier relais, cap au sud ! Les marathoniens et les 500 relayeurs ont quitté dimanche matin Metz-Magny pour aborder le tronçon le plus long : les grandes routes du Sud messin, via Pouilly, Fleury, Cuvry, Marly, Augny, Moulins et Montigny-lès-Metz. Du plat parfois éprouvant, sous les encouragements du public. Merci aux bénévoles, aux élus de POUILLY et aussi un GRAND MERCI aux élèves et aux enseignants de l'école Marc CHAGALL qui ont animé visuellement le parcours grâce à leurs toniques réalisations !



- Rencontre avec le conseiller départemental Jean FRANCOIS au sujet des demandes de subventions, passées et à venir...
- Rencontre avec Metz Métropole pour la nouvelle organisation de la conteneurisation.
- Implantation des jeux sur l'aire du Petit Chemin.
- Implantation des poubelles publiques.
- Florian ROUSSEL, saisonnier durant la période estivale, poursuit actuellement ses études dans le domaine des espaces verts. C'est avec grand plaisir que nous l'avons accueilli durant sa première période de stage de 3 semaines. Il a notamment participé aux préparatifs de Toussaint.



## NOVEMBRE

- Atelier équilibre hebdomadaire, tous les lundis après-midi, jusqu'aux vacances de Noël.
- Préparatifs en vue de l'hiver : achat de sel de déneigement.
- Installation des illuminations de Noël.
- Conseil d'école élémentaire et maternelle.
- Permanence Metz Métropole pour la gestion des déchets.



## DÉCEMBRE

### ○ 10 DÉCEMBRE - Le Conseil a délibéré :

Ordre du jour :

- Convention AGURAM dans le cadre de l'élaboration du PLU.
  - Chèvre Haie : Autorisation demande de subvention AMITER.
  - Hall Des Sports : mise à disposition des clés aux associations sur caution
  - Coupe de Lorraine dame 2014 du Tennis Club : achat des bons cadeaux pour les championnes.
  - Décision modificative n°04 du BP 2015.
  - Recensement de la population : agents recenseurs et coordonnateur.
  - Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges : rapport de la délégataire.
  - Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI).
  - Commission Promotion communale et vie associative : information au Conseil.
  - Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations.
- Elections régionales.
  - Préparation de nouvelles jardinières réalisées par le personnel technique pour poursuivre l'aménagement de la RD913.
  - Réunion de synthèse avec les référents de quartiers.
  - Dératisation effectuée sur le ban communal. Des tablettes raticides sont à disposition en mairie.
  - Permis d'aménager pour Chèvre-Haie.

## Actualités de l'école élémentaire Marc Chagall.

Grâce au développement des programmes de construction immobilière à Fleury et bientôt à Pouilly, la population de notre groupe scolaire augmente légèrement. Cela a permis l'ouverture de la cinquième classe que nous avons perdue il y a quelques années. C'est Madame Kirner qui est venue compléter les rangs des enseignants de l'école.

Ainsi ce ne sont pas moins de 114 élèves qui se répartissent de la façon suivante :

- 24 CP avec Madame Tarnaud qui ne travaille plus le jeudi, et est donc remplacée ce jour-là par Madame Bardol.
- 19 CE1 avec Madame Bardol les lundis et mardis et avec Madame Gadat les jeudis et vendredis. Le mercredi étant partagé entre les deux maîtresses.
- 23 CE2 avec Monsieur Legay qui est déchargé les vendredis par Madame Mangin afin qu'il puisse assurer les tâches administratives de l'école.
- 21 CM1 avec Madame Kirner.
- 27 CM2 avec Madame Omarini.

Tout concourt donc pour que les élèves puissent bénéficier des meilleures conditions possibles d'apprentissage. Notre école se félicite de pouvoir développer chez nos enfants leur réflexion et leurs sentiments sur le monde extérieur, à travers les sorties qui leur sont proposées.

À cet effet, dès la rentrée, les élèves du cours moyen ont pu découvrir les différentes facettes du monde agricole à travers l'exposition « Les terres de Jim » sur l'ancienne base aérienne de Metz Frescaty.

### A la fête agricole. Terres de Jim : 11 septembre 2015.



Ce que j'ai préféré, c'est quand j'ai rempoté une fleur dans la serre. Nous avons enlevé la fleur du pot et nous l'avons mise dans un pot plus grand. Puis nous avons remis de la terre et nous avons arrosé notre plante. Quand nous avons fini, nous avons mis un pic sur lequel nous avons écrit un mot. *Maëlle CM2*



J'ai aimé quand la dame nous a appris comment, avec de la laine, on peut faire un manteau, un chapeau, un bonnet... Après, la dame a pris l'agneau pour nous le montrer et nous l'avons caressé. Alors la brebis s'est inquiétée pour son bébé et elle s'est mise à tourner à l'intérieur de l'enclos et à bêler. *Nedim CM2*



J'ai bien aimé l'atelier céréaliier. Nous avons vu des céréales de toutes les couleurs : jaunes, noires ... On a joué à la marelle : on a jeté un galet dedans et le galet est tombé sur une case contenant des céréales et on a dû deviner le nom de la céréale. *Mathilde CM2*

J'ai bien aimé quand j'ai découvert les différentes céréales : du blé, du tournesol etc... J'ai mis les mains dans les bacs à céréales : cela faisait du bien aux mains. J'ai adoré cet atelier.



J'ai aussi vu une magnifique maquette qui nous explique comment les agriculteurs transportent les céréales jusqu'au silo ; quand les céréales sont prêtes, des camions ou des péniches viennent les prendre pour les emmener à l'usine où nous fabriquons de la farine. *Line CM2*



Land'Art et matériel agricole pour les CM1

**A la BAM.**

La BAM, c'est la Boîte A Musique, la nouvelle salle de spectacle inaugurée à Metz Borny l'année dernière. Nous y sommes allés le 6 octobre pour découvrir les lieux (la façade est percée de nombreuses fenêtres qui ont toutes une forme différente de trapèzes) et surtout pour y voir le spectacle musical « The wolf under the moon » (Le loup sous la lune). Nous avons pris le Mettis pour la première fois : c'est pratique et très rapide !

The wolf under the moon est l'histoire d'un roi qui combat des fantômes, des sorciers vaudous, etc..

C'est un décor médiéval : un château est placé au milieu de la scène et un cimetière entoure le château. Tous les décors sont en carton.

Les personnages sont habillés en noir et portent un accessoire fluorescent sur eux : le roi sa couronne, la reine son collier et sa couronne, les sorciers vaudous leur masque.

L'histoire commence devant le château puis un décor égyptien apparaît et enfin arrive le paradis représenté par des fleurs et une auréole sur la tête du roi.

La mise en scène est inspirée du théâtre d'ombre chinoise : des personnages font défiler des créatures en carton. Il n'y a que du texte chanté, beaucoup de musique et des jeux de lumière qui font parfois peur.

Nous avons beaucoup aimé ce spectacle très original.

Flavio – CM2



Illustration de Baptiste

**A l'Arsenal.**

Vendredi 9 octobre, nous sommes allés à l'Arsenal. Nous avons assisté à une répétition de musique classique.

Le concert a été présenté le soir au public.

Nous avons écouté et vu les musiciens interpréter la 40ème symphonie de Mozart. Cette symphonie est composée de quatre mouvements.

Plusieurs instruments sont nécessaires pour l'interpréter : deux cors, deux bassons, des clarinettes, et des hautbois, une flûte traversière, trois violoncelles et trois contrebasses et beaucoup de violons et d'altos.

Les musiciens étaient dirigés par David Reiland, le chef d'orchestre. Il faisait beaucoup de mouvements pour donner le rythme et transpirait énormément. Ses conseils étaient utiles aux musiciens. Chef d'orchestre c'est fatigant !!!!!

On a passé un bon moment à l'Arsenal. C'était beau !



Cette année encore, le Marathon Metz Mirabelle passait par nos communes, et une assistance nombreuse encourageait les sportifs.



*Crédit photos : Metz Marathon Mirabelle*

Bien avant ce rendez-vous, nos élèves s'entraînent eux aussi pour pouvoir peut-être un jour participer « comme les grands », et c'est à Pouilly que cette année ils ont pu dérouler leurs petites foulées, sur un parcours qui s'étend des courts de tennis jusqu'au château d'eau de Marly pour les plus courageux. Le bon buffet, préparé par les parents comptait aussi pour leur donner du réconfort après ces efforts.



*Attention au départ*



*Des médailles pour les méritants*

A l'heure de la mise sous presse de ce numéro, d'autres projets trottent dans la tête des enseignants, mais chut ! ...vous les découvrirez plus tard.

**En attendant, tous les élèves vous souhaitent une très belle année 2016.**



## UN INDIEN A L'ECOLE MATERNELLE.

Tchico, un petit indien, rêve depuis toujours de partir, là-haut, sur la montagne bleue, au pays des indiens sages. Mais, entre le village de Tchico et le pays des indiens sages, s'étend une immense prairie, se dresse une profonde forêt, roule une puissante rivière, et jamais aucun petit indien n'a réussi à les traverser.

Aujourd'hui, cependant, Tchico s'est décidé à se lancer dans l'aventure... Mais, sur son chemin, Gros Lourd le vautour, Brindille le gorille et Trois-Dents le caïman veulent pousser Tchico à se précipiter et à commettre bien des imprudences.

Mais avec l'aide de tous les enfants et de Papote le perroquet, Tchico apprendra la chanson des indiens sages, celle qui conseille de prendre le temps de bien observer la prairie, la forêt, la rivière avant de les traverser, pour en découvrir les dangers et ainsi trouver comment les traverser pour atteindre le pays des indiens sages.

Un grand merci à l'A.I.P.E. pour avoir financé ce spectacle plébiscité par tous les enfants de la maternelle.



## OUVERTURE D'UNE 3ème CLASSE A LA MATERNELLE

L'école maternelle Marc Chagall de Pouilly-Fleury a accueilli Madame Aurore FERNANDEZ pour l'ouverture de la troisième classe tant attendue.. L'établissement compte donc maintenant une classe de petite section, une de moyenne section et une de grande section.

Madame FERNANDEZ n'a pas attendu très longtemps pour se rendre compte de l'urgence de la situation. En effet, elle a en charge les moyennes sections de la maternelle, la classe la plus chargée de l'école avec 27 enfants. Souhaitons lui donc la bienvenue et assurons la de notre soutien !



## Programme des nouvelles activités périscolaires.

L'accueil périscolaire du SIVOM de Pouilly-Fleury a proposé de nouvelles activités pour les séances « NAP » (Nouvelles Activités Périscolaires) organisées de 15 h 15 à 16 h 30 dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires pour les enfants du groupe scolaire Marc Chagall.

L'effectif des enfants de l'école élémentaire s'élève à une trentaine par jour soit les lundis, mardis, jeudis et vendredis après la classe.

Les activités proposées sont renouvelées tous les 7 à 8 semaines en principe. Elles s'échelonnent d'une période de vacances à l'autre.

Depuis le début de l'année l'équipe propose du sport : foot en salle, jeux collectifs et des activités manuelles telles que le bricolage avec des métiers à tisser, la laine et même la confection de cartes de jeux. Il y a également des groupes qui se sont essayés à des danses champenoises et du tricot.

Les enfants de la maternelle, au nombre de 20, participent à des activités de bricolage avec des feuilles, ils découvrent des jeux collectifs participatifs et des sorties aux jeux sur les aires avoisinantes ; 6 adultes au total encadrent ces activités.

Le coût de la séance est de € 2.30 par enfant et les familles peuvent bénéficier d'un tarif dégressif en fonction du quotient familial.

Pour toutes ces activités et pour les inscriptions de leurs enfants, les parents peuvent se rendre à l'accueil périscolaire aux heures habituelles ou prendre contact par téléphone avec l'équipe d'animation :

### ACCUEIL PERISCOLAIRE

19, Chemin de Metz  
574200 FLEURY  
Tél.: 03 87 68 32 79  
ou  
06 73 63 18 18.



## Accueil collectif de mineurs à la Toussaint.

Ils étaient 29 enfants à participer à l'accueil collectif de mineurs organisé par l'accueil périscolaire du SIVOM de Pouilly-Fleury durant les vacances de Toussaint.

Cette session a fonctionné de 19 au 23 octobre 2015 dans les locaux situés à Fleury. Les enfants ont participé à de nombreuses activités de jeux et de bricolage sur le thème d'Halloween. Une sortie journée a été programmée le 22 octobre aux Petits Acrobates à Jouy-aux-Arches.

Le centre s'est terminé le dernier jour par un défilé des sorcières dans les rues du village.

Un projet d'implantation d'un bâtiment plus grand est en cours. L'ouverture est prévue en septembre 2016.

# SIVOM POUILLY-FLEURY

## Rencontre à Pouilly entre les assistantes maternelles et les responsables de la micro crèche « CRECHENDO »

Le 8 octobre dernier, en mairie de Pouilly, les maires des communes de Fleury et Pouilly ont souhaité réunir les assistantes maternelles des 2 communes et les responsables de la micro-crèche « crechendo » afin que chacun puisse faire connaissance et poser les questions restées en suspens depuis l'annonce de ce projet.

Mme Marilynne WEBERT, maire de POUILLY et Présidente du Sivom de Pouilly-Fleury a ouvert les débats en présentant la pertinence et l'intérêt du projet d'installation d'une micro crèche, service complémentaire et attendu. Delphine BAUBY et Amandine POQUE ont expliqué la conception de leur projet et l'organisation qui sera effective à l'ouverture des lieux, en toute complémentarité avec les assistantes maternelles. Le maire de Fleury en parfait accord avec la présidente a précisé qu'une demande existait réellement et que l'évolution des deux communes permettait de proposer un panel plus large de services de garde de nos chers bambins.

Les échanges ont été constructifs : quelques assistantes maternelles ont manifesté leur crainte de perdre la garde d'enfants, de connaître une baisse d'activité, d'autres nous informaient que cette baisse existait déjà. La majorité des personnes présentes se sont toutefois accordées à dire que ces services pouvaient cohabiter et même se soutenir.

Une nouvelle rencontre a déjà été prévue pour faire ensemble le point en fin d'année 2016, après l'ouverture de la micro crèche.



## COMITÉ D'ANIMATION DE POUILLY

L'association, créée le 19 novembre 2014 s'est fixée pour objet de favoriser, de coordonner et éventuellement d'organiser toutes manifestations ou réunions pouvant servir les intérêts et le rayonnement de la commune de Pouilly. L'association comprend 14 membres.

**Toute personne souhaitant participer à l'animation du village y sera la bienvenue.**

### Contact :

Marcel STÉMART  
Tél : 06 71 03 06 78  
marcel.stemart@pouilly57.fr

### 04 Avril : Chasse aux Oeufs.



### 03 Mai : Salon du Savoir Faire artisanal.



### 11 Avril : Bourse aux plantes, Apiculteurs, Compostage, Jardi'Brocante.





## ... COMITÉ D'ANIMATION DE POUILLY

### 21 Juin : Fête de la Musique.



### 03 Octobre : Tournée des rubans de la Fête patronale



### 20 Novembre : Soirée Beaujolais



### 13 Décembre : Goûter-Spectacle pour le Noël des enfants





## TENNIS CLUB DE POUILLY

Pour l'année 2015, le Tennis Club de Pouilly comptait 38 membres (22 hommes et 16 femmes) mais aucun jeune de moins de 18 ans.

On est loin de l'époque glorieuse des années 2000, mais ce qui est criant c'est le manque de jeunesse ! Certains sont partis, d'autres ont abandonné le tennis ; le gros problème, c'est le non-renouvellement ... La volonté du club est de relancer une école de tennis digne de ce nom ! Appel aux jeunes et aux bonnes volontés !

Après avoir évoqué l'aspect négatif de la vie du club, regardons les côtés positifs plus particulièrement le volet sportif qui demeure vivace.

Tout d'abord la formation, avec 05 groupes d'adultes, 02 sous l'égide d'initiateurs 1er degré et 02 sous la responsabilité d'un professeur diplômé d'état. Pour 2016, 02 cours initiateurs sont dispensés sur les terrains de l'ASPTT (le lundi soir à partir de 20h00) et 01 cours dans le Hall des sports de Pouilly (le mercredi soir à partir de 20h30), les cours du diplômé d'état se déroulent, quant à eux, dans l'enceinte de l'ASPTT, le Dimanche de 09h00 à 11h00.

La compétition reste importante, avec 11 équipes engagées dans les différents championnats tout au long de la saison ; toutes les catégories d'âge étant représentées : Coupe mixte de Moselle en Octobre, Coupe de Moselle 45 & + en Novembre, Championnat de Moselle Dames en Hiver, Championnat de Lorraine Dames et Championnat +60 en Mai, Challenge de Moselle Mixte en Juin (02 équipes dont 01 « Elite »), Championnat de Lorraine +45 (Hommes et Dames) et +65 en Septembre et enfin de Mai à Septembre, une équipe Coupe de Lorraine Dames. Cette coupe de Lorraine a été remportée en 2014 par le TC Pouilly, moins de réussite en 2015 où cette équipe a été éliminée en 2015 par le TC Retonfey, vainqueur de l'épreuve. Cet échec est dû à la blessure d'une des joueuses et le congé maternité d'une autre. On attend 2016 !!!!!

Deux nouvelles équipes seront engagées en 2016, une en Championnat de Moselle Hommes Hiver, une en Championnat de Lorraine Hommes Été. L'année sportive est donc bien remplie !!

Mais ce n'est pas tout : La 3ème grande réalisation de notre club est un tournoi sur invitation, 82 participants et 145 matchs disputés ! Cette compétition s'est déroulée en deux phases : la 1ère a vu s'affronter les joueurs de 4ème série dans des poules qualificatives, la 2ème sous un format classique (élimination directe) regroupait quant à elle les compétiteurs de 3ème série et les qualifiés de la 1ère Phase. Cette compétition sera reconduite en 2016.

Nouveauté pour le saison 2015/2016 : En partenariat avec le TC Fleury, une activité Badminton est proposée par le TC Pouilly, le dimanche matin de 10h00 à 11h30 dans le Hall des Sports de la Commune. La participation à ces séances est ouverte à l'ensemble des habitants de Pouilly, sous réserve de prendre une cotisation et une licence au niveau du Club (pour plus de renseignements prendre contact avec les correspondants du club). Cette nouveauté est le fruit d'un partenariat naissant entre les deux clubs de tennis, au travers d'une convention signée entre les deux partenaires sportifs et les maires des communes.

Dernier volet et non le moindre, les finances. Elles demeurent saines malgré les coûts élevés de location des terrains de l'ASPTT pour la formation et la compétition, une dépense de plus de 4000 € pour la rénovation du terrain extérieur et l'acquisition d'une machine pour son entretien.

Les inscriptions sont toujours possibles, tout au long de l'année.

### Bonne année 2016 à tous les Pouillerots !!!

#### Le comité

Correspondants : Mr Michel THIRIET  
Téléphone : 06.84.50.45.89

Mr Dominique DUGERT  
Téléphone : 06.13.75.69.74

Site du Club : [www.club.fft.fr/tcpouilly57/](http://www.club.fft.fr/tcpouilly57/)  
Courriel : [tc.pouilly.57@wanadoo.fr](mailto:tc.pouilly.57@wanadoo.fr)





## SPORT POUR TOUS FLEURY-POUILLY

Cette saison 2015 – 2016 est une rentrée un peu singulière pour SPORT POUR TOUS FLEURY-POUILLY.

En effet, l'association fonctionne maintenant, et ce depuis le 7 septembre 2015, avec deux animatrices et pour 6 cours par semaine. Cela permet d'avoir des séances encore plus variées et plus ludiques.

Josiane, notre nouvelle animatrice, formée au sein de la grande Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) n'a pas son pareil pour vous motiver. Vous apprécierez sa très grande compétence, sa proximité, son énergie et sa bonne humeur si communicative.

Venez découvrir ses séances d'A G E E (Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression) ainsi que ses cours d'aéro latino et d'aéro dance très cardios. Ils vous transporteront, avec leurs rythmes latins endiablés et ensoleillés. Préparez-vous à vous déhancher au son de la musique latino et exotique tout en brûlant des calories, le sourire aux lèvres.

Quant à Laurence qui assure maintenant les cours du matin, elle est toujours très appréciée des adhérentes.

### IMPORTANT

Il vous est toujours possible d'effectuer 1 à 2 cours d'essais gratuits et sans engagement à tout moment de l'année. Venez nous rejoindre, il n'est jamais trop tard (bonnes résolutions de début d'année), c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons.

Avec une cotisation unique à prix serré et payable en plusieurs fois, vous avez accès à nos 6 cours sans limite, pour les moins de 18 ans, le tarif est de – 35 % du tarif normal.

Autre bonne nouvelle, nous acceptons maintenant les coupons Sport/Ancv pour les règlements.

### Rappels des activités proposées par le club

- Le lundi matin de 9 H 15 à 10 H 15      Gym d'Entretien
- Le lundi soir de 18 H 15 à 19 H 15      A G E E
- Le mardi soir de 20 H 15 à 21 H 15      A G E E
- Le mercredi soir de 19 H à 20 H          Aéro Latino Dance
- Le jeudi matin de 9 H 15 à 10 H 15      Gym d'entretien
- Le jeudi soir de 19 H 45 à 20 H 45      Aéro Latino Dance

Au sein de l'association ce sont aussi les sympathiques traditions de la soirée de Noël et de fin de saison, de la matinée galettes des rois ainsi que du repas annuel des gymnastes avec leurs conjoints où règne une ambiance des plus chaleureuse et conviviale.

SPORT POUR TOUS a participé activement au forum des associations ainsi qu'à la fête patronale de Fleury et de Pouilly en 2015.

Plusieurs personnes du club ont participé en tant que bénévoles au marathon de Metz Mirabelle.

**En cette fin d'année, tout le comité de  
SPORT POUR TOUS vous souhaite  
une excellente année 2016.**

Renseignements et contacts :  
Evelyne MALLINGER : Tél. : 03.87.52.68.03  
Françoise DEUTSCH : Tél. : 03.87.52.56.06

Consultez nos pages perso sur  
<http://www.vernois57.free.fr> (rubrique sport)





### Nouvelle saison – nouvelles satisfactions.

Chaque saison offre son lot de satisfactions. L'automne de nos campagnes, tout en teintes dorées, est à l'unisson de la nouvelle saison 2014/2015 pour l'association Sport Culture Loisirs.

Vous êtes toujours plus nombreux à nous rejoindre. Si les activités Body-sculpt et Zumba se maintiennent à un niveau plus que satisfaisant, les effectifs continuent à progresser en Gym douce, Hatha yoga et Pilates.

- Pour le Yoga « adultes », depuis le 04 décembre, un second cours est proposé le jeudi de 16h45 à 18h15.
- Pour le cours de Pilates, les locaux ne nous permettent plus actuellement d'accueillir des nouveaux adhérents. Mais nous poursuivons nos investigations pour mettre en place un 3ème créneau horaire.

Le Yoga « enfants » est aussi une source de satisfaction pour les enfants et leurs parents. L'effectif réduit permet de nouvelles adhésions. C'est une opportunité à saisir pour la sérénité de toute la famille.

La gym, la danse, le yoga ne sont pas tout. La vie de l'association est aussi ponctuée par les moments de convivialité partagés ensemble sans modération : assemblée générale, soirée crêpes, repas campagnard, sans oublier la participation aux fêtes patronales des deux villages. Pour le plaisir de tous, les bénévoles du comité œuvrent en coulisse. Qu'elles en soient remerciées.

Venez nous rejoindre, il y a toujours une place pour vous !

**En cette fin d'année, le comité de Sport Culture Loisirs de Fleury-Pouilly  
vous souhaite une bonne année 2016,  
sportive et conviviale pour du plaisir à l'état pur.**

#### Renseignements et contacts :

Didier BRIOT (Président)  
03 87 62 40 07  
Luce HODAPP  
03 87 52 50 52



### LES MARCHEURS DE POUILLY

Tous les habitants de Pouilly ne le savent peut-être pas, mais une activité Marche fonctionne au départ du village, depuis environ 15 ans. Son but est de se retrouver en bonne camaraderie et de s'aérer, de se dépenser, en parcourant une boucle de 2h. environ, autour de Pouilly ou dans le pays messin. Ces marches sont conduites par l'un ou l'autre des participants et réunissent aussi des amis de « l'extérieur ». Les départs ont lieu chaque mercredi matin à 9h. depuis la Place de l'Eglise, avec retour aux environs de midi. Les participants seraient heureux que de nouveaux marcheurs rejoignent l'équipe.

**Pour tous renseignements,  
s'adresser à : Alain Schott 03 87 52 62 64.**





## GRUPE BLE LORRAINE

Le Groupe BLE Lorraine est le premier média indépendant et think tank de Lorraine. Composé d'un collectif de rédacteurs passionnés et d'un réseau d'informateurs présents partout en Lorraine, il rassemble de nombreux sites et plateformes sur internet. Il publie des articles, des études et des idées pour faire avancer la Lorraine. Le Groupe BLE Lorraine a accueilli plus d'un million de visiteurs en 2014.

Le Groupe BLE Lorraine est une association régie par le Code Civil Local (Loi de 1900) et inscrite à ce titre au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Metz (Volume 156, Folio 99).

Direction du Groupe BLE Lorraine

Président : M. Thomas RIBOULET

Secrétaire Général et Trésorier : M. Romuald FALTOT

Responsable veille et sécurité : M. Gaëtan JANOWSKI

Nos valeurs

**Excellence** : Nous visons l'excellence dans toutes nos actions et nos démarches, afin de vous apporter le meilleur. Nous accordons une attention particulière au détail. Notre travail doit créer une véritable valeur ajoutée.

**Indépendance** : Nous sommes libres et indépendants. Notre liberté d'expression et d'entreprendre constitue une source d'information fiable et de qualité.

**Passion** : Nous sommes passionnés par la Lorraine. Nous voulons la promouvoir et la mettre en valeur. Elle est le fil conducteur de notre projet.

Groupe BLE Lorraine FC

Le Groupe BLE Lorraine Football Club (GBL FC) est le club de football du Groupe BLE Lorraine. Il a été créé en août 2012. Les joueurs du GBL FC sont surnommés les Alérions. Ils portent un maillot noir et jaune, un short jaune et des chaussettes noires. L'équipe entend animer la vie de nos villes et villages en participant à des tournois en région. L'idée est de renforcer l'ancrage territorial du Groupe en véhiculant les valeurs sportives de dépassement de soi, de respect de l'autre et de combativité. Une quarantaine de joueurs de huit nationalités différentes ont déjà porté les couleurs du GBL FC.

Rejoignez une association dynamique et passionnée !

Dans le but de poursuivre son développement et de diversifier ses activités, le Groupe BLE Lorraine recherche des contributeurs bénévoles motivés et passionnés par la Lorraine pour occuper les fonctions suivantes : Rédacteurs, Web Manager, Responsable commercial, Chargé de Communication, Responsable informatique, joueurs de foot, etc...



*Don de produits médicaux à une association caritative de Forbach*

(Crédits photo : Groupe BLE Lorraine)



*Le GBL FC en action*

(Crédits photo : Groupe BLE Lorraine)

### Contacts :

[bloggerslorrainsengages@live.fr](mailto:bloggerslorrainsengages@live.fr)

06 76 28 86 53

Groupe BLE Lorraine :

<http://bloggerslorrainsengages.unblog.fr/>

GBL FC : <http://groupeblelorraineffc.e-monsite.com/>.

## ASSOCIATION SPORTIVE POUILLY METZ VOLLEY CLUB



Le 9 décembre 1959, la Fédération Française homologuait « L'avenir Sportif de Pouilly », depuis cette date, le club a évolué, changé de nom, connu une progression constante aussi bien au niveau de ses effectifs que de ses performances sportives. L'A.S Pouilly Metz s'efforce de proposer ce qu'il y a de mieux pour ses adhérents et futurs adhérents.

Le club accueille avec plaisir les enfants âgés de 5 à 8 ans pour le « baby volley » il y est proposé des activités ludiques ainsi que la manipulation du ballon. A savoir que le volley est un bon entraînement pour développer les qualités de motricité et de coordination de mouvement.

L'A.S Pouilly Metz fonctionne avec :

- Des équipes jeunes qui évoluent dans les championnats régionaux. Elles réussissent d'ailleurs à se distinguer régulièrement en remportant des titres.
- Des équipes réserve à un niveau régional, véritable tremplin pour les jeunes d'évoluer à un niveau plus élevé et de se confronter à la compétition de haut niveau.
- Une équipe en national, un challenge pour le club qui est de se maintenir à ce niveau et de toujours viser plus haut.
- Des équipes loisirs qui regroupent des équipes féminines, masculines et mixtes. Elles participent aux championnats départementaux et aux Challenges du conseil général de la Moselle.

Mais le club ne s'arrête pas là !

En plus de la formation des jeunes joueurs, les membres de l'ASPM se forment aux fonctions d'entraîneur, de marqueur et d'arbitre.

Elle organise aussi des tournois, des lotos et intervient dans les écoles et dans les quartiers. Chaque été, l'association propose des animations découverte du volley-ball et du beach-volley dans le cadre de l'animation estivale de la ville de Metz.

Le club est ouvert à tous les publics du pays messin et même au delà, des plus jeunes dès 6 ans aux vétérans, dans une ambiance sportive, d'esprit d'équipe et de convivialité.

### Renseignements et contacts :

Secrétariat : Jacques Bichat

06.08.96.80.28

aspmvb@numericable.fr

www.pouillymetzvolley.com





## A.I.P.E

L'Association Intercommunale des Parents d'Elèves de Fleury/Pouilly travaille à l'épanouissement des enfants de ces deux communes depuis plus de 25 ans.

En étroite collaboration avec l'équipe enseignante, l'AIPE crée et organise de nombreuses manifestations tout au long de l'année.

Cette année 2015/2016 a débuté par la désormais traditionnelle vente de chocolats et douceurs de Noël dont les bénéfices serviront à réaliser les projets de l'AIPE comme le spectacle de Noël offert aux enfants du groupe scolaire Marc Chagall.

Suivront une marche nocturne de Saint Nicolas, une bourse puériculture, l'incontournable kermesse de juin et bien d'autres !

En septembre dernier, le nouveau comité de direction a été désigné (au premier rang de gauche à droite sur la photo) Laetitia LACROIX secrétaire, Séverine PERRIOT présidente, Christine BECERRA trésorière et Sarah STRECKER chargée de communication.

L'AIPE compte aujourd'hui une dizaine de membres et reste ouverte à toute bonne volonté supplémentaire !

Retrouvez l'équipe lors des différents événements et sur sa page Facebook nouvellement créée.



**L'AIPE vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année !**



## A.S.F.S.P. FOOT EN SALLE

(Association Sportive de Futsall de Pouilly)

### Club de futsal loisirs

Nous nous retrouvons tous les dimanches soirs de 18h à 21 h dans le hall des Sports de Pouilly.

Au menu 2 à 3 matchs de 5 contre 5.

Vous désirez adhérer et faire de votre dimanche soir une soirée de foot en salle conviviale, contactez nous .

Merci de prévenir le vendredi pour le dimanche par téléphone ou par mail.

Lors de votre séance d'essai du dimanche, ous recevrez votre bulletin d'adhésion qui devra être rendu complet pour participer aux sessions des dimanches suivants.

*(tout dossier incomplet ne pourra être accepté par les membres du bureau).*

Nombre d'adhérents : actuellement 15 à 20 adhérents dans l'association.

#### Contact au sein de l'association :

Bernard SEYWERT

11 rue du Limousin - 57420 Pouilly

06 47 28 22 46

Bureau / Membres :

Président : Bernard SEYWERT

Trésorier : Christophe DEBIN

Secrétaire : Greg KOMARSKI





## KARATE GOJU RYU de POUILLY

L'association vous propose des cours de Karate au gymnase, assurés par une personne diplômée.

Le KARATE: un art martial, une discipline, un art de vivre.

Le nom vient des deux idéogrammes Kara (vide) et Te (main). Venant des techniques ancestrales de combat à mains nues, cet art martial s'est fait connaître par le Grand Maître japonais Kanryo Higashionna.

Cet art martial ne demande aucune compétence physique particulière, et peut être pratiqué par tout le monde : hommes, femmes, enfants, adolescents, seniors, ou de personne atteinte d'un handicap.

Les cours sont adaptés en fonction de l'âge et du niveau physique des pratiquants.

Notre objectif est de répondre à vos attentes et de vous offrir des moments agréables pour votre pratique sportive.

**Cours enfants le lundi et le vendredi :**

- de 4 ans à 6 ans de 17h30 à 18h15,
- de 6 ans à 11 ans de 18h15 à 19h00.

**Cours adultes à partir de 12 ans :** de 19h00 à 20h30

**AU GYMNASSE PLACE MAHIRE 57420 POUILLY**

**Pour tous renseignements :**

Geoffrey MULLER  
Tél : 06 88 51 78 06  
geoffrey-muller@hotmail.fr



## ATELIER DU MOUVEMENT «RYTHME et DANSE»

Depuis le mois de septembre 2015, notre association « Atelier de Mouvement » propose des cours d'Éveil, Danse classique et Modern' Jazz dans le hall des sports de Pouilly les Mardis, Mercredis et Samedis.

Ces cours s'adressent à tous ceux qui aiment la danse : Enfants dès 4 ans, Ados et Adultes s'ils le souhaitent.

Les cours sont dispensés par un professeur diplômé d'État.

**Prenez contact** en venant nous voir de 17h à 20h30 et le samedi de 10h30 à 14h30 ou téléphonez au 06 89 70 28 80.

**Bonnes fêtes de Noël et Meilleurs vœux pour l'année 2016.**

*Nous vous présenterons un spectacle au mois de juin qui vous permettra d'apprécier le travail de nos élèves.*

Le Président  
A. FISCHER



## CHÈVRE HAIE

Les travaux vont pouvoir commencer dès les premiers mois de l'année après le dépôt des permis de construire. En amont des premières constructions, les 2 axes de la zone seront aménagés : rue du Petit chemin et axe principal de Chèvre haie ainsi que l'entrée de village sur la RD 913 (voierie, réseaux, espaces verts). Parallèlement, des sondages seront réalisés par le service archéologie préventive de Metz Métropole, sur demande de la DRAC (Direction régionale d'Archéologie) sur la zone Chèvre-Haie I, au-dessus de la rue du faisan, avant l'implantation des aménagements paysagers du réseau d'eaux pluviales.

La totalité des travaux sur les 13 hectares dédiés s'élève à 1 038 500 € HT. La commune doit financer une partie des aménagements de ce projet à hauteur de 25% pour un montant de 246 750 € HT, le reste étant à la charge de l'aménageur. Un dossier de demande de subvention est élaboré à cet effet auprès du Conseil Départemental à hauteur de 50 % de la participation communale. Le plan de financement a été présenté au trésorier de Verny qui n'a soulevé aucune objection.

Si vous souhaitez en savoir plus, si vous avez des interrogations, n'hésitez pas à passer en mairie pour consulter les documents et échanger avec nous.

### AMÉNAGEMENT « COEUR DU VILLAGE » :

Nous vous avons déjà parlé de ce projet dans l'intégrale N°1 et dans les numéros flash.

Pour mémoire, ce projet consiste dans l'enfouissement des réseaux, l'aménagement de la place Mère Eglise, et des voies, la requalification des bâtiments et la mise en sécurité globale de la RD913 notamment au niveau de la place Mère Eglise, afin d'harmoniser le développement et surtout de rationaliser les coûts.

Le département nous demande de constituer un nouveau dossier de subventions (un premier dossier avait été déposé en début d'année) compte tenu de la nouvelle organisation de leurs services. Nous avons eu une réponse parlementaire positive de l'ordre de 10 000€ et nous solliciterons l'Etat pour la requalification du patrimoine et les amendes de police pour tous les aspects de mise en sécurité. Ces travaux peuvent être appréhendés en totalité ou de façon planifiée sur plusieurs années.

Aujourd'hui, le montant global a été affiné, précisé par l'Agence technique du département (MATEC). Il représente une somme considérable de plus de 938 000 € HT dont une part pourrait donc être subventionnée mais à un niveau très certainement inférieur aux subventions précédentes. La commune doit donc établir un calendrier de faisabilité, en articulation avec le projet Chèvre-Haie. Il est aujourd'hui probable qu'une partie de ces travaux débutent en 2018, notamment avec la place Mère Eglise.

Pour information, l'église nécessiterait une réfection totale de la toiture (clocher et nef) pour un montant de 53 116,14 € TTC et de la façade de l'église (devis en cours).

### ATELIER TECHNIQUE

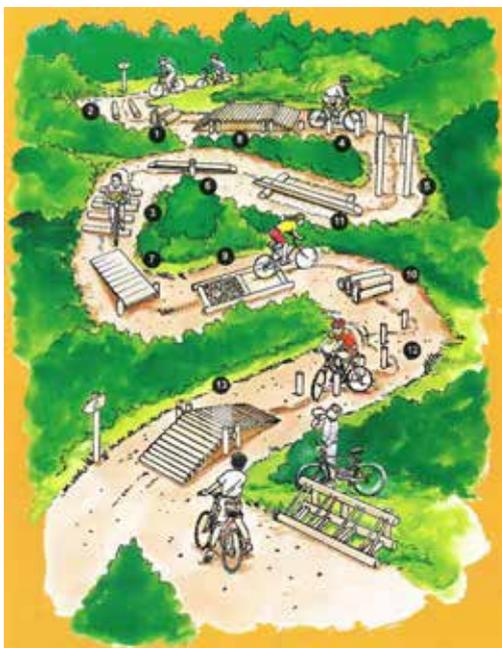
La commune a engagé une réhabilitation de l'espace Blockhaus afin d'y installer l'atelier technique. Aujourd'hui l'espace modulaire est achevé. En 2016, il est prévu de faire les travaux d'étanchéité et d'aménagement sur le bâtiment militaire. Tous ces travaux sont déjà chiffrés et seront planifiés progressivement dans les investissements.

### TRAVAUX DIVERS et AMÉNAGEMENTS

- Réfection de la voierie aux arbalétriers ainsi que le déplacement d'un candélabre.
- Gestion des eaux pluviales rue des mésanges et éventuel espace de retournement dans le cadre de la collecte des déchets. Cet espace serait financé par Metz Métropole.
- Aménagements rue du colombier pour tenter de limiter la vitesse et travaux de gestion des eaux pluviales au carrefour Marcohé/ Colombier.
- L'Aménagement de la RD 913 : En 2016, il est prévu de poursuivre l'installation des jardinières le long de la RD913, afin d'empêcher les stationnements gênants ou dangereux. Un aménagement temporaire sera effectué place Mère Eglise pour les véhicules qui accèdent au kiosque à baguettes.
- Terminer le revêtement au hangar.
- Le hall des sports sera équipé de buts amovibles.
- Poursuite de la mise en oeuvre des travaux évoqués lors des réunions de quartier.

## JEUX

Le Conseil municipal a débuté l'aménagement d'espaces de jeux dans le village en 2015. Cette action sera poursuivie en 2016 par l'installation d'un circuit VTT sur l'espace Pré Marcohé. Coût de l'opération (circuit et pose) : 7430 € HT. Dès le printemps, il est prévu que l'entreprise procède aux travaux.



## BUDGET

Les recettes de fonctionnement sont en baisse. L'équipe municipale étudie toutes les marges de manœuvre possibles pour réaliser des économies. Elle avait notamment déjà fait le choix de la baisse de l'effectif du personnel pour l'année 2015. Ces mesures seront complétées par le maintien de l'embauche de personnel en CAE (Contrat d'Aide à l'Emploi) financé par l'état à hauteur de 60%. Le dispositif CAE a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. Il est aussi sans conteste une solution d'économie pour les collectivités, d'ailleurs largement utilisé aujourd'hui.

Pour les charges à caractère général, les marges de manœuvre restent très limitées, les dépenses de la commune étant d'ores et déjà contraintes. Le conseil municipal souhaite pour l'instant essayer de préserver les moments de fête et de rencontres qui rythment la vie du village en n'impactant que peu les dépenses engagées à cet effet.

Il est aujourd'hui déjà certain que les investissements seront donc directement impactés et que nos projets devront impérativement être étalés dans le temps, voire repoussés à beaucoup plus tard pour certains.

Seules des recettes supplémentaires pourraient inverser cette tendance et nous savons bien aujourd'hui que ces recettes passent par les contribuables ! Chacun de nous le constate chaque jour, en lisant ses avis d'imposition, en voyant fondre son pouvoir d'achat...

Nous avons dans un premier temps choisi de saisir l'opportunité d'augmenter la taxe finale d'électricité (conseil municipal du 30 septembre) afin de compenser les dépenses incontournables, relatives au réseau électrique (mise aux normes, réparations, entretien obligatoire) de l'ordre de 8 000 € en 2015. Cela représente bien entendu un coût supplémentaire supporté par chacun mais qui permet de passer d'une recette de 1 300 € à une recette plus substantielle et plus adaptée de 10 000 €. Nous avons aussi lors de ce conseil voté la suppression de l'exonération de 2 ans de la taxe foncière sur les nouvelles propriétés bâties. Ainsi, la commune pourra bénéficier de recettes supplémentaires dès les premières constructions de Chèvre-Haie.

Lors de l'élaboration du budget primitif 2016 et au regard des résultats 2015 en mars prochain, l'équipe municipale devra à nouveau se pencher sur cette équation et tenter de la résoudre.

**LISTES ÉLECTORALES**

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre.  
 Une permanence aura lieu en mairie pour les retardataires.  
**le 31 décembre de 10h à 12h.**



**Premier vote pour certains jeunes du village :**



**NOS RÉFÉRENTS de QUARTIERS**

QUARTIERS	RÉFÉRENTS	ADRESSE	CONTACT
Arbalétriers	Pierre KREBER	3 rue des Arbalétriers	manskreb@wanadoo.fr
Chardonnerets	Roland BARBIER	6 rue des Chardonnerets	03 87 52 54 00
Colombier	Vincent L'HOMEL	13 rue du Colombier	pouilly57quartiercolombier@yahoo.fr
Limousin/Seille/Mère Eglise	Jean-Luc FANCHINI	6 rue de la Seille	jeanluc.fanchini@9online.fr
Nationale/Tonneau/St Thiebault	Patrick LEFEVRE	10C rue Nationale	lefevre10@orange.fr
Pré Marcohé	Jean-Marc HOUZELLE	22 rue du Pré Marcohé	jmhg57420@free.fr
Thermes/Prairie/Faisan/ Mésanges	Roland SAMUEL	6 rue du Faisan	roland.samuel@hotmail.fr

**ETAT D'URGENCE**

Nacer MEDDAH, préfet de la région Lorraine, préfet de la zone de défense et de sécurité Est, préfet de la Moselle, a reçu, vendredi 20 novembre 2015, dans les salons de la préfecture, tous les élus locaux de la Moselle lors d'une réunion d'informations sur le dispositif mis en place pour l'État d'urgence, suite aux attentats qui se sont déroulés à Paris le vendredi 13 novembre 2015.

L'état d'urgence accroît les compétences du préfet pour prendre des mesures restreignant l'exercice de certaines libertés publiques et individuelles, lorsque le maintien de l'ordre le justifie.

Celui-ci est compétent pour :

- Restreindre la liberté d'aller et venir en instaurant des zones de protection ou de sécurité particulières, ou en interdisant la circulation dans certains lieux (couvre-feu).
- Interdire le séjour dans certaines parties du territoire à toute personne susceptible de créer un trouble à l'ordre public.
- Réquisitionner des personnes ou des moyens privés.
- Interdire certaines réunions publiques ou fermer provisoirement certains lieux de réunion.
- Autoriser des perquisitions administratives en présence d'un officier de police judiciaire.
- Assigner à résidence toute personne dont l'activité s'avère dangereuse pour la sécurité et l'ordre public

Le ministre a adressé à l'ensemble des préfets des instructions pour leur rappeler les conditions d'application des mesures prévues par l'état d'urgence.

Grâce à des visioconférences régulières, M. Nacer MEDDAH, préfet de la Moselle, est en lien constant avec le ministre de l'Intérieur et ses collaborateurs pour mettre en place le plus rapidement possible les mesures décidées en conseil des ministres et par la cellule de crise du ministère de l'Intérieur.

**Important :** Pour faciliter le déplacement quotidien des travailleurs trans frontaliers, la SNCF a renforcé son offre de transport vers le Luxembourg.

(N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité dans le cadre de vos déplacements trans frontaliers).

### MICRO CRÈCHE

«La micro crèche CRECHENDO ouvrira ses portes début Janvier 2016. Une équipe composée de 3 éducatrices de jeunes enfants et d'une auxiliaire de puériculture accueillera vos enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Crechendo peut accueillir 10 enfants en simultané âgés de 10 semaines à 3 ans. Pour tout renseignement, veuillez contacter Amandine ou Delphine au 07 63 11 14 06.

Adresse de la micro crèche: 9, Chemin de Metz 57420 FLEURY».

A très bientôt.

*Amandine et Delphine*

### LE SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE



Le SMV est ouvert aux jeunes âgés de 18 à 25 ans à la date de la signature du contrat, de nationalité Française, volontaires, garçon ou fille, résidant en France métropolitaine, aptes médicalement, en règle avec les obligations de la Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC), avec un casier judiciaire compatible avec l'exercice du métier militaire. Le centre du Service Militaire Volontaire Lorraine continue de recevoir des candidatures. Les prochains recrutements sont prévus au printemps 2016.

**Dossier de candidature Lorraine :** <http://www.defense.gouv.fr/smv>

### COLLECTE DES DECHETS

Metz Métropole est compétente en matière de collecte et traitement des déchets sur l'ensemble du territoire. Ce service est financé principalement par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et par la Redevance Spéciale (RS) perçue auprès des professionnels. La conteneurisation du territoire de Metz métropole s'effectuera entre septembre 2015 au 31 décembre 2017. Le secteur 1 (Moulins Les Metz, Augny, Marly), le secteur 2 (Pouilly, Cuvry, Coin Les Cuvry, Pournoy La Chétive, Marieulles, Fey), soit 187 800 ménages, ont déjà été équipés.

Parallèlement à cette nouvelle organisation, Metz Métropole s'engage dans un projet 2015-2018 Zéro Gaspillage Zéro Déchets (ZGZD) à l'appel du ministère de l'environnement, du développement durable et de l'énergie : lutte contre le gaspillage alimentaire, compostage individuel et collectif, prolongement de la durée de vie des objets, accompagnement des administrations, des entreprises, augmentation des performances de tri, extension des déchèteries, nouvelles filières de recyclage, soutien des filières BTP...

Pas de collecte pour les anciens bacs et les sacs hors des bacs.



Fin de la distribution des sacs noirs et transparents par Metz Métropole

Les déchets triés doivent être déposés en vrac dans le bac « jaune »

Pas de compactage des déchets triés afin d'éviter tout obstacle au travail des trieurs chez Haganis

**Pour les personnes qui souhaitent un composteur :**

Contactez la cellule prévention des déchets de Metz Métropole au 03 87 39 71 62.

### RAMONAGE



Le ramonage annuel des cheminées est obligatoire. Pour votre sécurité, pensez à entretenir vos installations de chauffage.

### RÉSULTAT ÉLECTIONS RÉGIONALES

13 décembre 2015 2ème Tour	RICHERT	216	55,81%
	PHILIPPOT	102	26,35%
Inscrits : 560 Votants : 387 Exprimés : 371	MASSERET	53	13,69%
	BLANCS	7	1,80%
	NULS	9	2,32%

### Le 5 avril 2016, la TNT passe à la Haute Définition.

Vérifier la compatibilité de votre téléviseur avant le 5 avril. Aujourd'hui, la plupart des foyers sont déjà équipés. Si votre téléviseur n'est pas compatible HD, il n'est pas nécessaire de le changer ! L'achat d'un adaptateur compatible - norme MPEG-4 suffit (25 à 30€).



## LE MET'

<http://lemet.fr/application-le-met/>

Le service de transport **PROXIS ligne 113** fonctionne du lundi au samedi, de 5h00 -5h30 à 20h00 -20h30, un bus toutes les 60 minutes.

Des départs réguliers se font sur réservation (Transport A la Demande).

Consulter la fiche horaire. Le dimanche et les jours fériés, de 8h00 à 18h30-19h00, un bus toutes les 90 minutes sur réservation.

Comment accéder aux **DEPARTS SUR RESERVATION** (Transport A la Demande).

1. S'inscrire gratuitement au service de réservation Par téléphone : 0 800 00 29 38\* ou Par Internet : lemet.fr.

2. Réserver son voyage par téléphone : 0 800 00 29 38\* ou Par Internet : lemet.fr

Réservations la veille avant 19h (ou le jour même jusqu'à 2 heures avant le déplacement, si départ après 10h).

Possibilité de réserver jusqu'à 1 mois à l'avance !

3. Se présenter à l'arrêt 5 min avant l'heure prévue.

Annulation d'un trajet par téléphone ou Internet : la veille avant 19h pour les trajets prévus avant 10h ou le samedi pour le lundi, 2 heures avant le départ prévu pour les trajets après 10h.

\*Numéro vert, gratuit depuis un poste fixe.

**IMPORTANT : Afin d'optimiser le service transport**, nous souhaitons réunir toutes les informations précises (jour, heure) concernant des dysfonctionnements dont vous êtes victimes.

Nous faisons remonter ces informations au service des transports qui régule au niveau du personnel et ajuste son organisation. Téléphonnez nous ou passez en mairie.

Ces informations peuvent aussi s'avérer importantes lors des échanges que nous avons dans la commission mobilité et déplacement à Metz Métropole, commission où le Maire est délégué.

## COMMUNICATION



**URGENCE/SMS ou MAIL** : Communiquez à la mairie un numéro de portable pour l'envoi de SMS ou votre adresse mail afin que nous puissions vous transmettre des informations urgentes ou importantes à tout moment.



### SITE INTERNET :

Vous pouvez également contacter la mairie via le site Internet <http://www.pouillymoselle.fr> rubrique contact et à cette même rubrique vous inscrire à la Newsletter afin de recevoir par mail les principales infos du site.

### **Le 5 décembre, une habitante de Pouilly s'est retrouvée aux urgences suite à un stationnement gênant !**

Nous constatons régulièrement et malgré les rappels à la loi de nombreuses infractions qui n'encouragent ni les bonnes relations de voisinage, ni le respect que chacun réclame mais que d'aucuns oublient : stationnement gênant ou interdit, nuisances sonores, notamment les dimanches et jours fériés, abandon des déchets verts sur l'espace public, déjections canines, chiens errants en absence de contrôle des maîtres... Malheureusement, cette liste n'est pas exhaustive mais elle est par contre récurrente. Nous sommes très souvent interpellés, nous faisons notre possible, nous sollicitons l'aide de la gendarmerie dans certains cas mais surtout....

**NOUS COMPTONS SUR TOUS ET DONC SUR CHACUN DE VOUS  
POUR RESPECTER : LE TRAVAIL DES OUVRIERS COMMUNAUX,  
VOS VOISINS, LES HABITANTS, VOTRE VILLAGE.**

**Veillez à ce qu'aucun de vos comportements ne soit une gêne ou un risque pour les autres.**

## Naissance

- Quentin Jean Patrick GRANDIDIER le 9 janvier.
- Alice Elise Nathalie HUBER PETER le 5 février.
- William Stefano, Jean-Marie BOSSI le 25 mars.
- Luan AZEMI ROMANAZZI le 15 avril.
- Cyprien Dominique Robert DUPLESSY le 13 août.
- Mélina-Bronyslawa et Maël Fabien SEZNER le 27 septembre.

## Mariage

- Virginie MUZZOLON et Jean-Christophe DEMONT.
- Chantale SPANNAGEL et Emile CUEVAS.
- Célia DIMOFSKI et Yoan PASTUREL (renouvellement des vœux).
- Sandrine GUYEN et Jonathan OTTEMER.
- Anne BOEZ et Pascal BEAUMONT (à venir).

## Décès

- Le 25 février, Michel THIELEN.
- Le 6 mars, Jean-Jacques COLLET.
- Le 30 avril Marie-Thérèse HELDRE
- Le 17 juin, Raymond KANNENGIESSER.
- Le 20 octobre, Jonathan SORRENTINO



## ÉNIGMES

L'équipe municipale est à la recherche de la signification de **Marcohé et Mahire**.  
Si vous avez des informations à ce sujet...

## Joséphine, Eugène et Henri : nos doyens.



Joséphine et Henri

Lors du goûter spectacle des aînés, la municipalité de Pouilly a honoré Joséphine Bervillé, doyenne en titre, et Henri Sornet, doyen des personnes présentes.

Eugène GODARD, doyen en titre, absent pour raison de santé, a reçu la visite de Madame le Maire à son domicile..



# RECENSEMENT

de la population 2016



Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! IL A LIEU DU 21 JANVIER AU 20 FEVRIER 2016.  
Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

Deux agents recenseurs, **Mme Marie-Françoise COMELLI** (chargée du district 2 : Arbalétriers, Thermes, Colombier, Pré Marcohé) et **Mr Bernard TAESCH** (chargé du district 1 : Mésanges, Faisan, Seille, Limousin, Mere Eglise, Nationale, Chardonnerets et lieux dits), recrutés par la mairie, se présenteront chez vous munis de leur carte officielle. L'agent recenseur vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

**Pour en savoir plus**, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

Joyeuses fêtes

